

COMMUNE DE

TORSAC AR Prefecture

16410 TORSAC 20240403-D2024275-DE
Reçu le 19/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**délibération :
D_2024_27_5**

L' an deux mille vingt quatre, le mercredi 03 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 14

Date de convocation du : 12 Mars 2024

Présents : 13

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, GUISET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal, LABUSSIÈRE Patricia

Votants : 14

Pouvoirs :

VARAS-DIARRA Catherine a donné pouvoir à GUISET Jimmy

**Objet : Vote des taux
d'imposition de 2024**

Absent(s) : VARAS-DIARRA Catherine

Secrétaire de Séance : Philippe BRISSEAUD

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2024, fixés comme suit :

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	42.46 %
Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	54,99 %
Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux	7.97 %

Pour : 10 Contre : 4 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD

Emis le 03/04/2024, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le **19 AVR. 2024**
Affiché le.....

